



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

## COMITE DES PRODUITS

### Soixante-douzième session

Rome, 26-28 septembre 2018

### PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA FAO DANS LE DOMAINE DES MARCHÉS ET DU COMMERCE DES PRODUITS AU TITRE DU CADRE STRATÉGIQUE

#### Résumé

Le présent document donne un aperçu des résultats obtenus par la FAO dans le domaine des marchés et du commerce des produits pendant l'exercice biennal 2016-2017, analyse les tendances principales et les nouveaux enjeux qui auront une incidence sur les travaux et les activités de l'Organisation en la matière et décrit les domaines d'action prioritaires sur ces mêmes sujets pour l'exercice 2018-2019 et le Plan à moyen terme 2018-2021.

#### Suite que le Comité est invité à donner

Le Comité est invité à:

- prendre note des faits nouveaux, des tendances et des résultats obtenus dans le domaine des marchés et du commerce des produits afin de donner des indications à cet égard;
- donner également des indications concernant les domaines d'action prioritaires de la FAO concernant les marchés et le commerce des produits, qui éclaireront l'examen du Cadre stratégique et l'élaboration du Plan à moyen terme 2018-2021 (section IV).

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

M. Boubaker Ben-Belhassen  
Secrétaire du Comité des produits  
Courriel: boubaker.benbelhassen@fao.org

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).



## I. Introduction

1. Le Cadre stratégique révisé de la FAO<sup>1</sup>, son Plan à moyen terme (PMT) 2018-2021 et son Programme de travail et budget (PTB) 2018-2019<sup>2</sup> ont été approuvés par la Conférence de la FAO à sa quarantième session, qui s'est tenue à Rome en juillet 2017. La Conférence s'est félicitée de l'étroite concordance des objectifs stratégiques de la FAO avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable (ODD).

2. Le Cadre stratégique révisé a été élaboré dans le cadre d'un processus consultatif de réflexion stratégique mené en 2016 et tenant compte de l'avis exprimé avec force et constance par les organes directeurs de la FAO en faveur de la continuité de l'orientation stratégique de l'Organisation. Il s'agissait de recenser les tendances mondiales qui, selon les prévisions, devaient former le contexte du développement agricole à moyen terme, ainsi que les tendances sectorielles et régionales ressortant des examens stratégiques régionaux et des débats des conférences régionales de la FAO et des comités techniques; de déterminer les principaux défis, en matière d'alimentation et d'agriculture, auxquels les pays et les acteurs du développement devraient être confrontés au cours des prochaines années; d'analyser les principaux faits nouveaux à l'échelle mondiale ayant une incidence sur l'environnement dans lequel opère l'Organisation; et d'examiner les incidences de ces défis et faits nouveaux sur les objectifs stratégiques de la FAO dans le contexte de ses attributs fondamentaux et de ses fonctions essentielles<sup>3</sup>. La révision du Cadre stratégique a aussi été effectuée en tenant compte des principaux faits nouveaux d'importance mondiale qui s'étaient produits au cours de la période 2015-2016, en particulier l'adoption du Programme 2030, ainsi que l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris sur le changement climatique.

3. Le Cadre stratégique révisé a servi de point de départ à l'ajustement du cadre conceptuel et de la théorie du changement relatifs aux cinq objectifs stratégiques de la FAO, dans le contexte de la vision, des attributs et des fonctions essentielles de l'Organisation. Le PMT et le PTB ont défini le cadre programmatique et les ressources nécessaires à la planification, à la mise en œuvre et au suivi des résultats au moyen d'indicateurs et de cibles, y compris la contribution des activités de la FAO à 40 cibles des ODD. L'*annexe web 1: Cadre de résultats 2018-2019 – Objectifs stratégiques et fonctionnels*<sup>4</sup> donne une vue d'ensemble des programmes stratégiques de la FAO, y compris leur concordance avec les ODD.

4. Dans ce contexte, le présent document donne un bref aperçu des résultats obtenus par la FAO grâce aux activités menées dans le domaine des marchés et du commerce des produits, au titre des programmes stratégiques de l'exercice 2016-2017. Il expose ensuite les principaux faits nouveaux et tendances d'importance mondiale qui auront une incidence sur les activités futures de l'Organisation dans ces domaines. La dernière section définit les domaines d'action prioritaires de la FAO sur ces mêmes sujets pendant l'exercice biennal 2018-2019 et au-delà.

---

<sup>1</sup> C 2017/7 Rev. 1.

<sup>2</sup> C 2017/3.

<sup>3</sup> C 2013/7.

<sup>4</sup> PC 124/2-WA1.

## II. Résultats obtenus grâce aux activités de la FAO dans le domaine des marchés et du commerce des produits en 2016-2017

### A. Suivi des marchés des produits et de la sécurité alimentaire

5. La FAO a continué de fournir des informations actualisées aux gouvernements et aux parties prenantes nationales et internationales afin de les aider à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies inclusives et efficaces relatives aux marchés et au commerce des produits. En sa qualité d'organisme d'accueil du Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS)<sup>5</sup>, la FAO s'est employée à renforcer sa contribution à une plus grande transparence sur les marchés internationaux des produits en communiquant régulièrement et en temps opportun des données à jour sur les conditions des cultures, la situation de l'offre et de la demande, les fluctuations de prix et l'évolution des politiques dans le monde. Aux côtés des neuf autres organismes membres du Secrétariat du système AMIS, la FAO a également facilité l'échange de connaissances et le dialogue sur les politiques entre les principaux pays producteurs et pays consommateurs de produits alimentaires de base (blé, maïs, riz et soja), organisant notamment une série de réunions intergouvernementales ou interinstitutionnelles visant à renforcer ce processus. Par ailleurs, le renforcement des capacités de suivi dans les pays participant au système AMIS s'est poursuivi au moyen d'activités de formation visant les points focaux nationaux, ainsi que dans le cadre du programme d'échanges AMIS, et des projets ont été élaborés au niveau national.

6. La FAO a continué de rendre compte des faits nouveaux ayant une incidence sur la situation alimentaire des pays en développement, en particulier celles des pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV), dans ses rapports trimestriels *Perspectives de récolte et situation alimentaire*. Des mises à jour régulières et des alertes spéciales sur la situation en matière de sécurité alimentaire dans les pays connaissant des difficultés d'approvisionnement particulières ont été publiées dans le cadre du Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR) de l'Organisation. Un certain nombre de missions d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires ont été menées pendant l'exercice biennal 2016-2017. Par ailleurs, le système mondial d'indice de stress agricole de la FAO et les études du site web Observation de la Terre ont fourni des données de télédétection actualisées pour la surveillance des cultures, permettant notamment de mieux cerner les zones de culture souffrant de la sécheresse. Les données et analyses pertinentes sont disponibles aux niveaux mondial et national.

7. L'outil de suivi et d'analyse des prix des aliments du SMIAR a été affiné, permettant ainsi d'améliorer la couverture des prix sur les marchés nationaux et internationaux. Les activités menées à l'aide de cet outil ont été poursuivies et favorisent le renforcement des capacités de suivi du prix des aliments pour une prise de décision éclairée.

8. Dans le cadre de ses activités de sensibilisation, la FAO a également renforcé la collaboration avec INFORM, qui est un système libre d'évaluation des risques de crises humanitaires et de catastrophes visant à étayer la prise de décisions en matière de prévention, de préparation et d'intervention face aux crises humanitaires. L'Organisation a également apporté son concours à d'autres instances, en particulier au groupe de travail sur l'agriculture et la sécurité alimentaire du programme scientifique chinois *Digital Belt and Road* et au Comité de l'assistance alimentaire (*Food Assistance Committee – FAC*).

---

<sup>5</sup> Le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) est une plateforme interinstitutions visant à renforcer la transparence des marchés alimentaires et à favoriser une meilleure coordination des mesures prises par les pouvoirs publics. Il a été lancé en 2011 par les ministres de l'agriculture du Groupe des vingt, durant la présidence française du G20, suite à la hausse des prix des aliments sur les marchés mondiaux de 2007-2008 et de 2010.

## B. Rapports mondiaux sur les crises alimentaires

9. La nouvelle édition du *Rapport mondial sur les crises alimentaires (Global Report On Food Crisis)* a été publiée en mars 2018. Ce rapport appelle l'attention sur l'aggravation de l'insécurité alimentaire et l'augmentation de la malnutrition, principalement en lien avec les conflits et l'incidence de phénomènes climatiques extrêmes. Selon les estimations, environ 124 millions de personnes vivant dans 51 pays étaient confrontées à une situation d'insécurité alimentaire de crise ou plus grave encore (correspondant à la Phase 3 du CIC<sup>6</sup> ou plus), d'où l'exigence d'une action humanitaire d'urgence pour sauver des vies, protéger les moyens d'existence et réduire la faim et la malnutrition. Les crises alimentaires les plus graves de l'année 2017 avaient été enregistrées dans le nord-est du Nigéria, en Somalie, au Yémen et au Soudan du Sud, où près de 32 millions de personnes se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire et avaient besoin d'une assistance d'urgence. En février 2017, une situation de famine (Phase 5 du CIC) avait été déclarée dans deux comtés du Soudan du Sud. Jusqu'à présent l'assistance humanitaire a contribué à prévenir des situations de famine de grande ampleur, mais les besoins humanitaires demeurent néanmoins exceptionnellement élevés dans ces quatre pays.

10. D'après le *Rapport mondial sur les crises alimentaires*, les conflits et l'insécurité restaient les principales causes de l'insécurité alimentaire dans 18 pays, où près de 74 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire avaient encore besoin d'une assistance d'urgence. La moitié d'entre elles vivaient en Afrique, dans des pays touchés par un conflit ou en proie à l'insécurité, et plus d'un tiers au Moyen-Orient. Les catastrophes climatiques, principalement la sécheresse, avaient également été d'importants déclencheurs de crises alimentaires dans 23 pays, plongeant plus de 39 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire nécessitant une assistance d'urgence. Les deux tiers des pays concernés se trouvaient en Afrique, où près de 32 millions de personnes vivaient en situation d'insécurité alimentaire aiguë.

## C. Groupes intergouvernementaux

11. Une réunion conjointe du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures (trente-neuvième session) et du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées (quarante et unième session) s'est tenue à Tanga (République-Unie de Tanzanie), en novembre 2017, précédée de la vingtième session du Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen. Les principaux points examinés lors de cette réunion ont été les suivants: i) la situation actuelle du marché et les perspectives à moyen terme; ii) l'évolution des prix du sisal, de l'abaca, du jute et du kénaf; et iii) une approche participative et prospective des secteurs du jute, de l'abaca, du coir, du kénaf et du sisal. La réunion conjointe a été précédée d'un dialogue à parties prenantes multiples sur les perspectives de développement économique et social que le marché mondial du sisal ouvrait à la Tanzanie. Les participants ont fait valoir la nécessité de stimuler la consommation intérieure de sisal. Le secteur a été encouragé à promouvoir une utilisation accrue des sous-produits et, en particulier, à améliorer la productivité et la qualité afin d'accroître la compétitivité, sur les marchés nationaux comme au plan international. Ils ont également recommandé de déterminer comment les agriculteurs pourraient tirer un meilleur profit de leur participation à la chaîne de valeur, en particulier par la création et la promotion de marques.

12. La vingt-troisième session du Groupe intergouvernemental sur le thé s'est tenue du 17 au 20 mai 2018 à Hangzhou (Chine). Les participants ont examiné la situation actuelle de l'économie du thé et les perspectives du secteur à moyen terme, et plus particulièrement les nouvelles tendances de la consommation de thé et les processus de promotion générique. Ils se sont également penchés sur des questions plus précises, notamment: i) les marchés de contrats à terme et les contrats d'échanges pour le thé, les possibilités dans ce domaine, les risques et les conditions de réussite; ii) les systèmes de certification pour le thé et leur incidence sur les revenus agricoles, le développement rural inclusif et l'accès aux marchés; et iii) une stratégie visant à améliorer l'accès des petits exploitants agricoles aux marchés dans les principaux pays producteurs. Une manifestation portant sur les possibilités de

---

<sup>6</sup> Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire.

production de thé à faible émission de carbone a été organisée préalablement à la session du Groupe intergouvernemental, afin d'établir la nécessité de passer d'une production de thé de type traditionnel à des modalités plus économes en ressources.

#### **D. Appui aux processus internationaux de gouvernance**

13. La FAO a continué d'apporter son appui aux processus internationaux de gouvernance, en particulier à ceux placés sous l'égide du G7 et du G20. En 2016, sous la présidence de la République populaire de Chine, l'Organisation a présenté un rapport sur les technologies de l'information et des communications (TIC) dans le secteur agricole, établi à l'intention des ministres de l'agriculture du G20. Dans ce rapport, qui analysait le potentiel qu'offraient les applications TIC pour l'agriculture, étaient formulées des propositions concrètes destinées à améliorer les échanges et à renforcer la coopération dans ce domaine. À la demande de la présidence japonaise du G7, la FAO a contribué aux travaux du Groupe de travail du G7 sur la sécurité alimentaire et des réunions des responsables de haut niveau en charge de l'agriculture du G7. Elle a également apporté une contribution technique aux débats qui ont mené à la formulation de la Vision d'Ise-Shima pour une action en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et de la Déclaration des ministres de l'agriculture du G7.

14. En 2017, à la demande de la présidence italienne du G7, la FAO a participé aux travaux du Groupe de travail sur la sécurité alimentaire (sous la conduite du sous-sherpa aux affaires étrangères), faisant valoir les liens entre la sécurité alimentaire et les migrations. Elle a également présenté des notes techniques et fourni des informations actualisées, en collaboration avec le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). L'Organisation, en collaboration avec le FIDA, le PAM et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), a établi deux rapports, l'un sur la sécurité alimentaire, l'agriculture, le développement rural et les migrations et l'autre sur la gestion des risques agricoles, visant à éclairer les débats de la réunion des responsables de haut niveau en charge de l'agriculture du G7.

15. Toujours en 2017, à la demande de la présidence allemande du G20, la FAO a présenté un rapport sur l'eau au service d'une alimentation et d'une agriculture durables, afin d'éclairer l'examen des mesures à prendre pour une gestion durable de l'eau dans le secteur agricole. En fin d'année et à la demande de la présidence argentine du G20 de 2018, la FAO et l'OCDE ont établi, avec le concours du FIDA, de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), un rapport portant sur la sécurité alimentaire, la nutrition et les défis liés à l'agriculture et au potentiel caché des sols, visant à éclairer les débats des membres du G20 sur les politiques.

16. La troisième Conférence du Forum mondial de la banane a eu lieu les 8 et 9 novembre 2017, à Genève (Suisse). Les quelque 250 délégués présents se sont penchés sur les principaux outils produits par le Forum (notamment, un portail web sur les bonnes pratiques au service d'une production durable, un guide pour la réduction des empreintes carbone et en eau et un manuel sur la santé et la sécurité au travail). Ils sont convenus de poursuivre les activités de collaboration en faveur de chaînes de valeur plus inclusives et plus durables.

#### **E. Commerce des produits et politiques commerciales**

17. Dans le domaine du commerce, la FAO a apporté de nombreuses contributions à la onzième Conférence ministérielle de l'OMC. Afin de préparer les pays en vue de leur participation à la Conférence, elle a élaboré et publié neuf notes d'orientation sur des sujets divers, relatifs au commerce des produits agricoles et du poisson. Ces notes portaient notamment sur l'évolution des marchés agricoles, le commerce du poisson et des produits de la pêche ainsi que certains problèmes liés aux politiques commerciales tels que les mesures non tarifaires et les restrictions à l'exportation.

18. En collaboration avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la FAO a ensuite étudié les liens entre la dépendance à l'égard des produits de base et les résultats en termes de développement et, conjointement avec la CNUCED, elle a produit le *Rapport sur les produits de base et le développement 2017 – Marchés des produits de base, croissance économique et développement*. Ce rapport fournit un éclairage sur la façon dont les pays en développement tributaires des produits de base peuvent surmonter leurs difficultés spécifiques, promouvoir une croissance inclusive et, au bout du compte, parvenir à concrétiser les ODD. Il a été présenté en décembre 2017, en marge de la onzième Conférence ministérielle de l'OMC, à Buenos Aires (Argentine).

19. Une publication conjointe sur le commerce et les normes alimentaires, intitulée *Trade and food standards*, a été réalisée en collaboration avec l'OMC et lancée à Genève en juillet 2017. Cette initiative vise à donner aux gouvernements les moyens de mettre en place un cadre propre à faciliter le commerce sur la base de normes alimentaires reconnues à l'échelle internationale.

20. Parallèlement à ces initiatives internationales, la FAO a mené de nombreuses activités au niveau des pays, visant à aider les États Membres à se préparer en vue des négociations commerciales et à mettre en œuvre les accords commerciaux. Dans le cadre général de son Mécanisme d'appui aux programmes multidonateurs, l'Organisation s'est attachée à favoriser une plus grande cohérence entre les politiques commerciales et agricoles. À cet égard, elle a participé à une évaluation des politiques commerciales et agricoles, menée au Mozambique, au Rwanda, en Tanzanie et en Zambie. Un certain nombre de rencontres entre les parties prenantes (pouvoirs publics, secteur privé, universités et donateurs) ont été organisées au niveau national afin de valider les conclusions de ces rapports d'évaluation. Ces initiatives se sont ajoutées aux autres activités de la FAO visant à diffuser des informations et des orientations en matière d'investissements responsables à l'échelle mondiale. L'Organisation a également contribué au renforcement des capacités liées au commerce dans la région Europe et Asie centrale dans le cadre de l'Initiative régionale sur le commerce agroalimentaire et l'intégration des marchés.

## **F. Commerce et investissements**

21. À la demande du Comité des produits (soixante et onzième session), la FAO a procédé à une première analyse des liens entre flux d'investissement, commerce et prix des produits, dont les principaux constats sont présentés dans le document d'information intitulé *Investissement, commerce, production et prix des produits* (CCP 18/INF/9).

22. Par ailleurs, la FAO a organisé divers ateliers nationaux, en collaboration avec les gouvernements du Ghana, du Malawi et du Sénégal, visant à promouvoir un dialogue multipartite éclairé sur les investissements agricoles responsables. Ces ateliers, financés par le Japon, ont été menés sous l'égide du Groupe de travail spécial interinstitutions sur les investissements agricoles responsables, dans le cadre d'un programme spécifique.

## **G. Perspectives à moyen terme**

23. La FAO a poursuivi son partenariat avec l'OCDE en élaborant des perspectives à moyen terme pour les marchés mondiaux des produits agricoles. Un chapitre spécial de l'édition 2017 des *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* a été consacré à l'Asie de l'Est. Par ailleurs, la couverture géographique et l'éventail des produits pris en compte ont été élargis, si bien que le nouveau système de modélisation permet désormais de produire des projections à moyen terme spécifiques pour la quasi-totalité des pays membres. L'édition 2018 du rapport, dont un chapitre est spécialement consacré à la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, a été lancée le 3 juillet 2018 au Siège de l'OCDE, à Paris, dans le cadre d'une conférence de presse conjointe du Directeur général de la FAO et du Secrétaire général de l'OCDE.

24. Une évaluation prospective concernant l'agriculture et la sécurité alimentaire dans la région arabe, intitulée *Arab Horizon 2030: Prospects for Enhancing Food Security in the Arab Region*, a été menée en collaboration avec le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord et la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO). S'appuyant sur le modèle Aglink-Cosimo, le rapport fournit non seulement une base régionale de référence à l'horizon 2030, mais aussi divers scénarios permettant d'évaluer l'incidence des décisions pouvant être prises par les pouvoirs publics, comme le renforcement des efforts visant à promouvoir la croissance de la productivité, l'adoption éventuelle de modes de consommation plus sains ou encore les possibilités de constitution de réserves alimentaires stratégiques et leurs incidences.

## **H. La situation des marchés des produits agricoles**

25. La nouvelle édition de *La situation des marchés des produits agricoles (SOCO)* a été lancée en septembre 2018. Ce rapport, qui a pour thème le commerce des produits agricoles, le changement climatique et la sécurité alimentaire, fait valoir le rôle que joue le commerce dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets. Il présente un large éventail de moyens d'action dont les décideurs peuvent disposer pour mettre en application l'Accord de Paris de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), et analyse, notamment, les liens qui existent entre les différentes formes de soutien et l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, ainsi que la question de savoir si les disciplines de l'OMC comportent des contraintes au regard de l'action climatique. Ces politiques prévoient en particulier l'appui à la recherche et au développement, la diffusion des pratiques d'agriculture intelligente face au climat, ainsi qu'une action misant sur le changement d'affectation des terres pour réduire les émissions et favoriser le piégeage du carbone.

## **III. Évolution et tendances mondiales et leurs incidences sur les marchés et le commerce des produits**

### **A. Programme de développement durable à l'horizon 2030**

26. En septembre 2015, les chefs d'État et de gouvernement ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il s'agit d'un engagement historique en matière de lutte contre la pauvreté et la faim, de promotion de l'utilisation durable des ressources naturelles et de réponse au changement climatique. Le Programme 2030 s'articule autour de 17 ODD qui sont interconnectés dans la mesure où il n'est pas possible de s'attaquer séparément aux problèmes liés à la sécurité alimentaire, aux moyens d'existence et à la gestion des ressources naturelles. Afin de garantir la responsabilité mutuelle des parties prenantes, il prévoit un élargissement majeur du cadre d'information et de suivi, axé sur 169 cibles et plus de 230 indicateurs mondiaux dont tous les pays doivent rendre compte. La FAO est l'organisme garant pour 21 de ces indicateurs, qui correspondent aux ODD 2, 5, 6, 12, 14 et 15. De plus, elle apporte une contribution en ce qui concerne quatre autres cibles des ODD qui, globalement, représentent plus d'un dixième de tous les indicateurs.

27. Le Forum politique de haut niveau des Nations Unies pour le développement durable a été chargé d'assurer le suivi des activités de développement durable en évitant de manière rationnelle les doublons avec les structures, organes et entités existants. Il s'est réuni en juillet 2017, sous les auspices du Conseil économique et social (ECOSOC), afin d'examiner les progrès accomplis en matière d'élimination de la pauvreté et de promotion de la prospérité dans un monde en évolution, c'est-à-dire en se concentrant sur les ODD 1, 2, 3, 5, 9 et 14. Les organes directeurs internationaux, dont le Comité des produits, ont été invités à apporter leur contribution à cette initiative. La FAO a élaboré un rapport de synthèse sur les contributions apportées aux divers ODD, qui a été présenté au Forum politique.

## **B. Nouvelles stratégies de financement pour les ODD**

28. Plusieurs estimations des besoins financiers liés à la concrétisation des ODD ont été avancées. Elles varient d'une source à l'autre et selon la méthode d'évaluation utilisée, mais concordent sur un montant total d'environ 4 billions d'USD, très largement supérieur à la capacité des sources traditionnelles de financement du développement, comme l'aide publique au développement. Face à l'ampleur des besoins de financement liés à la réalisation des ODD, un certain nombre d'initiatives ont vu le jour, visant à trouver de nouvelles sources de financement du développement et, surtout, à créer des synergies avec le secteur privé dans le cadre du processus des ODD. De nouvelles modalités de financement possibles des ODD sont en cours d'examen à la FAO, qui étudie en particulier la possibilité de mettre à profit le *Guide OCDE-FAO pour des filières agricoles responsables* pour évaluer la conformité au regard de ces objectifs.

## **C. Des perspectives indiquant des marchés mondiaux bien approvisionnés et des prix réels en baisse ...**

29. Après avoir enregistré de fortes fluctuations de prix entre 2008 et 2012, les marchés des principaux produits alimentaires connaissent depuis une accalmie. Les stocks de céréales ont atteint leur niveau maximal en termes absolus et frôlent un record en termes d'utilisation. Le niveau élevé des stocks devrait permettre d'atténuer les effets des chocs exogènes et d'éviter d'importantes fluctuations de prix. Les perspectives à moyen terme de l'OCDE et de la FAO laissent à penser que les prix des principaux produits de base seront légèrement en hausse par rapport à ceux de l'année de référence en valeur nominale; cependant, après ajustement en fonction de l'inflation, ils devraient reculer en termes réels dans les dix prochaines années. Les facteurs sur lesquels s'appuient les perspectives d'une diminution des prix réels sont notamment les suivants: i) une croissance économique globale modérée; ii) de fortes disparités de revenus, en particulier dans les pays en développement; iii) une situation de saturation et de surconsommation dans de nombreux pays développés, jointe à des préoccupations grandissantes en matière de santé; iv) le niveau élevé des stocks de produits alimentaires de base, notamment de céréales; v) des obligations en matière de biocarburants de plus en plus saturés; et vi) une hausse modérée des prix de l'énergie, peu susceptible de contribuer à la demande de matières premières sur le marché.

## **D. ... mais aussi des pénuries persistantes au niveau local**

30. Les marchés mondiaux des produits alimentaires sont bien approvisionnés, mais un nombre croissant de pays et de régions au sein des pays connaissent de graves pénuries alimentaires. On estime que 37 pays, dont 28 se trouvent en Afrique, ont besoin d'une assistance alimentaire extérieure, principalement en raison de conflits, de crises prolongées et de chocs liés aux conditions climatiques. En mars 2017, quatre pays étaient touchés ou menacés par la famine: le Nigéria (région nord-est), la Somalie, le Soudan du Sud et le Yémen. Une situation de famine a été officiellement déclarée au Soudan du Sud en février 2017. Les systèmes d'alerte rapide et les rapports périodiques sur la situation en matière de sécurité alimentaire et les crises alimentaires sont essentiels pour veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte; néanmoins, pour que les signaux d'alerte rapide soient efficaces, il faut ensuite intervenir rapidement, afin de réduire les pertes liées aux catastrophes ainsi que le coût des interventions d'urgence. D'où la nécessité d'une coordination encore plus étroite entre les systèmes d'alerte rapide et d'intervention précoce.

## **E. Évolution de la structure du commerce mondial: l'OMC et les accords commerciaux régionaux**

31. Malgré l'absence de progrès dans le cadre des négociations sur le commerce agricole lors de la onzième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, plusieurs membres de l'OMC se sont exprimés avec force en faveur du système commercial multilatéral, rappelant le rôle important que jouait l'OMC s'agissant de garantir des échanges commerciaux équitables, transparents



et efficaces. La mise en application des accords commerciaux multilatéraux existants demeure importante aux fins du maintien d'une collaboration multilatérale. L'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges qui est entré en vigueur en février 2017 après avoir été ratifié par les deux tiers des membres de l'OMC, est particulièrement important pour les marchés agricoles.

32. Par ailleurs, plusieurs accords commerciaux régionaux sont entrés en vigueur en 2016 et en 2017, en particulier l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et l'Accord de libre-échange Canada-Ukraine. Dans le cas d'autres accords déjà négociés, des difficultés ont été rencontrées au stade de la ratification, notamment pour l'Accord de partenariat économique transpacifique (TPP) dont les États-Unis d'Amérique se sont désengagés en 2017. Les onze pays restants ont défini un nouvel accord, appelé Accord de partenariat économique transpacifique global et progressiste (CPTPP), dont les négociations se sont conclues en janvier 2018.

## **F. Chaînes de valeur mondiales**

33. Au fil des décennies, les chaînes de valeur mondiales ont changé la nature de la production et les domaines de spécialisation des fabricants. Cependant, elles constituent un phénomène relativement nouveau pour l'alimentation et l'agriculture, secteurs où ces filières englobent l'ensemble des activités liées à la transformation des matières premières en un produit fini, notamment la production, la commercialisation et la livraison au consommateur final.

34. Dans ces filières, les échanges commerciaux sont généralement fondés sur des relations contractuelles entre entreprises multinationales ou internes à celles-ci. En tirant parti des avantages importants qu'offre la spécialisation, les entreprises qui participent aux chaînes de valeur mondiales sont souvent plus novatrices, bénéficient d'un meilleur rendement sur les capitaux investis et sont généralement plus rentables. Par ailleurs, ces chaînes de valeur comportent de nouveaux risques. Un degré de spécialisation élevé dans divers éléments d'un produit final, par exemple, rend ces filières vulnérables aux variations soudaines des politiques commerciales. De même, le développement et la fragmentation d'une activité par-delà les frontières exigent un savoir-faire spécialisé, qui est souvent réservé aux grandes entreprises. Dans les pays en développement, les connaissances spécifiques nécessaires pour faire face aux normes alimentaires, surtout en matière de sécurité sanitaire des aliments, peuvent être onéreuses pour les entreprises. Pour celles-ci, la difficulté consiste à maîtriser ces normes tout en rivalisant avec les multinationales de pays développés qui ont un meilleur accès aux financements, au savoir-faire et aux technologies. Compte tenu de l'importance croissante que revêtent les filières mondiales pour les marchés des produits alimentaires et agricoles, il est proposé ici, dans la section relative aux domaines d'action prioritaires, de mener une analyse plus approfondie de leurs avantages et inconvénients et d'étudier des stratégies concrètes pour mieux tirer parti de ces avantages.

## **G. Changement climatique**

35. En décembre 2015, la vingt et unième Conférence des Parties (COP21) à la CCNUCC a adopté l'Accord de Paris, qui marque une étape majeure dans l'action climatique de l'après 2020. Plus de 90 pour cent des pays qui avaient présenté des contributions prévues déterminées au niveau national en vue des négociations de la COP21 considéraient l'agriculture comme l'un des secteurs à prendre en compte aux fins de l'atténuation du changement climatique ou de l'adaptation à ses effets. Depuis la Conférence de suivi (COP23) qui s'est tenue à Bonn en novembre 2017, l'agriculture est intégrée davantage et de manière plus formelle dans le processus de négociation lié au changement climatique.

36. La COP23 a encouragé l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) et l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) à traiter les questions liées à l'agriculture d'une façon plus approfondie, en particulier les dimensions socioéconomiques du changement climatique dans le secteur agricole et celles qui concernent la sécurité alimentaire. La Division du commerce et des marchés (EST) a anticipé ces demandes en centrant l'édition 2018 du rapport SOCO sur le rôle que

joue le commerce en contribuant à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets. D'une façon plus générale, la FAO s'est engagée sur cette voie en prenant part à un processus interinstitutionnel multipartite, connu sous le nom d'Action commune de Koronivia pour l'agriculture. Ce processus englobe bon nombre des domaines d'activité présentés dans l'édition de 2018 du rapport SOCO au niveau mondial et il offre la possibilité de les concrétiser par des initiatives à mener dans les pays.

#### **IV. Domaines d'action prioritaires de la FAO dans le domaine des marchés et du commerce des produits pour 2018-2019 et au-delà**

37. La majorité des activités de la FAO relatives au commerce et aux marchés contribuent directement à la réalisation de certains des objectifs stratégiques de l'Organisation, en particulier à la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires inclusifs et efficaces (OS 4) et, dans une moindre mesure, à l'amélioration de la résilience (OS 5), mais d'importantes initiatives sont également menées en faveur de la sécurité alimentaire (OS 1), de l'agriculture productive et durable (OS 2) et de la réduction de la pauvreté (OS 3). Les domaines d'action prioritaires envisagés au titre des divers objectifs stratégiques sont présentés ci-après.

##### **A. Suivi des marchés des produits et système AMIS**

38. La FAO continuera de fournir des informations sur les marchés des produits agricoles dans le cadre de ses activités de collecte de données, grâce à un suivi et à une évaluation constants de l'offre, de la demande, des échanges, des stocks et des prix, ainsi qu'en établissant des rapports périodiques pertinents, à savoir *Perspectives de l'alimentation* et *Perspectives de récolte et situation alimentaire*, dans le cadre du SMIAR. Elle continuera également d'héberger le secrétariat interorganisations d'AMIS, y compris les activités correspondantes.

39. Le champ d'activités continuera d'être adapté en fonction de l'évolution de la situation et des problèmes nouveaux. De nouveaux travaux pourraient porter sur les goulets d'étranglement ou les étapes critiques des échanges mondiaux de produits alimentaires, les approches fondées sur l'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle pour évaluer l'attitude du marché, ou encore la réalisation d'études concernant l'importance des stocks et du rapport stocks-utilisation pour mesurer la vulnérabilité des marchés internationaux face à des chocs exogènes. Ces initiatives pourront être étendues à l'avenir, afin d'élargir la palette des moyens de suivi et d'améliorer les données correspondantes.

##### **B. Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture**

40. Afin de favoriser l'analyse en temps opportun des crises alimentaires imminentes en renforçant les capacités dans ce domaine à l'échelle mondiale, le SMIAR continuera de centrer ses travaux sur l'institutionnalisation de méthodologies et d'outils essentiels, ainsi que sur l'application de technologies innovantes. À cet égard, la collaboration établie avec la Division du climat et de l'environnement (CBC) sera poursuivie afin de développer le système d'indice de stress agricole et d'assurer ainsi une meilleure détection du stress hydrique touchant les cultures et l'élaboration de prévisions plus précises en matière de production. D'autres améliorations seront apportées au système, en particulier en étendant les activités de suivi aux pâturages, en vue d'améliorer l'analyse de la situation alimentaire des populations tributaires de l'élevage.

41. Le SMIAR poursuivra également ses activités de renforcement des capacités. Le système d'indice de stress agricole et l'outil de suivi et d'analyse des prix des aliments font l'objet d'une étroite collaboration entre le SMIAR et divers pays; des versions autonomes sont en cours d'installation dans ces pays et une formation y est dispensée afin de renforcer les capacités nationales dans les domaines du suivi de la production agricole et des marchés et de l'analyse des alertes rapides.

Dans les pays où un appui direct s'avère encore nécessaire pour mener des évaluations de première main, le SMIAR s'efforce de renforcer les missions communes FAO/PAM d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires. On étudie en particulier la possibilité d'utiliser de nouvelles technologies pour ces missions, notamment l'analyse par télédétection et d'autres technologies applicables aux évaluations au sol, sur le terrain. Par ailleurs, afin d'agrandir le vivier de spécialistes disponibles pour la mise en place de missions d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires à la demande des pays, même dans de brefs délais, le SMIAR prévoit de former des agronomes à la méthodologie de ces missions.

### **C. Perspectives à moyen terme**

42. La FAO continuera de développer les *Perspectives agricoles* élaborées en collaboration avec l'OCDE et fera en sorte que cette publication demeure la référence mondiale en matière de projections et d'analyse des marchés à moyen terme dans le secteur agricole. L'Organisation aidera les pays membres à renforcer leurs capacités en matière de planification stratégique et d'analyse des politiques au moyen de projections consacrées aux marchés mondiaux, régionaux et nationaux. Les zones géographiques et l'éventail des produits couverts par le système de projections à moyen terme seront élargis pour fournir des prévisions et des analyses de scénarios complètes concernant l'évolution des marchés et la formulation d'accords commerciaux. Les activités de renforcement des capacités donneront aux pays la possibilité d'être des collaborateurs et des utilisateurs plus actifs du cadre de modélisation. La participation des bureaux décentralisés et des conférences régionales de la FAO devrait permettre de mettre en place un système dynamique de retour d'information et de révision.

### **D. Commerce et activités connexes**

43. Compte tenu de l'importance que revêtent le commerce et les politiques commerciales en matière de sécurité alimentaire, la FAO continuera d'aider les pays membres et les communautés économiques régionales à renforcer leurs capacités en vue de leur participation à la formulation d'accords internationaux et de l'adoption de directives d'application volontaire en faveur de la transparence des marchés, de meilleurs débouchés à l'exportation et de systèmes agricoles et alimentaires plus efficaces (OS 4). À cet égard, les principaux instruments de soutien resteront l'analyse et la fourniture d'éléments factuels, le partage des connaissances et le renforcement des capacités nationales pour les questions clés touchant le commerce des produits alimentaires et agricoles, y compris les négociations commerciales régionales et multilatérales.

44. L'assistance qui sera fournie aux niveaux national et régional portera principalement sur la promotion d'une meilleure cohérence entre les mesures commerciales et les politiques et programmes agricoles. Par ailleurs, la FAO continuera d'aider les pays en développement et leurs institutions nationales et régionales à exploiter les débouchés à l'exportation sur les marchés internationaux, en facilitant les échanges commerciaux et en assurant l'application pertinente des mesures sanitaires et phytosanitaires ainsi qu'une participation plus active aux chaînes de valeur mondiales. Elle mènera des activités de renforcement des capacités pour une mise en application effective des accords commerciaux existants, en particulier l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges. En collaboration avec d'autres partenaires de développement, dont le Centre du commerce international, la FAO aidera les pays membres à poursuivre des stratégies et des programmes efficaces en matière d'exportations et à promouvoir des chaînes de valeur inclusives, axées sur l'exportation. Dans ce contexte, l'analyse du développement des filières quant aux aspects relatifs à l'emploi rural est particulièrement pertinente.

45. Afin de donner aux pays les moyens de suivre et d'analyser les incidences qu'ont les politiques commerciales, alimentaires et agricoles sur les systèmes agroalimentaires nationaux (OS 4), la FAO contribuera à l'élaboration d'indicateurs relatifs aux politiques agricoles fondés sur des informations quantitatives et qualitatives. La phase pilote du projet, qui intéresse six pays d'Europe et d'Asie centrale, s'achèvera en 2018. Le projet sera ensuite étendu à d'autres pays, afin de compléter

les informations que fournit l'initiative *Ag-Incentives*, qui est mise en œuvre conjointement par la FAO, l'IFPRI, l'OCDE et d'autres organismes internationaux.

### **E. Commerce et nutrition**

46. En étroite collaboration avec la Division de la nutrition et des systèmes alimentaires (ESN) de la FAO et d'autres parties prenantes, la Division EST approfondira ses travaux sur les liens qui existent entre commerce et nutrition. En particulier, face au fardeau croissant que représentent le surpoids et l'obésité, il s'avère nécessaire d'étudier la possibilité d'améliorer la nutrition en tirant parti des politiques commerciales. Le champ d'application de différentes mesures de politique commerciale ainsi que leurs limites ont déjà fait l'objet d'un examen lors d'une réunion d'experts distincte sur le commerce et la nutrition, organisée par la Division en novembre 2016. Ce thème a aussi été abordé dans le cadre de divers colloques sur la nutrition animés par la FAO en 2017. La situation est particulièrement préoccupante dans de nombreux petits États insulaires en développement (PEID), où l'obésité et le surpoids ont atteint des niveaux de prévalence élevés. La FAO, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DESA) et le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés (OHRLS), a guidé l'élaboration du Programme d'action mondial sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans les PEID. Dans ce contexte, il est prévu de mener une analyse des tendances actuelles en matière de commerce et des différentes formes de malnutrition observées dans les divers PEID, et des recommandations seront formulées concernant la façon dont le commerce et les politiques commerciales peuvent aider à relever les défis nutritionnels dans ces pays (OS 4).

### **F. Chaînes de valeur mondiales**

47. En étroite collaboration avec d'autres organismes internationaux et en s'appuyant sur leurs travaux, la Division EST prévoit un nouvel axe de travail autour des chaînes de valeur mondiales dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture. Les activités envisagées consisteront principalement à définir des mesures concrètes, qui aideront les pays en développement à tirer parti des avantages liés à ces filières et à relever les défis qui se posent. À cette fin, on étudiera tout d'abord l'importance que les chaînes de valeur mondiales revêtent pour certaines filières agricoles, l'accent étant mis sur la compréhension de leurs potentialités sur le plan économique et des risques connexes. Les chaînes de valeur mondiales pourraient aussi être évaluées dans le cadre d'une prochaine édition du rapport SOCO, qui serait spécialement consacrée à ce sujet et ferait valoir l'importance des filières agricoles et l'appui à leur fournir en matière de politiques.

### **G. Filières agricoles responsables**

48. Les plans de travail futurs prévoient la poursuite des travaux portant sur les instruments d'orientation existants et visant à favoriser une conduite professionnelle responsable au moyen d'activités de sensibilisation, de plaidoyer et de renforcement des capacités. Des activités à caractère plus général (menées à une échelle sectorielle et couvrant les filières dans leur ensemble) consisteront principalement à apporter un appui technique au Programme-cadre de la FAO sur l'investissement agricole responsable, aux niveaux mondial, régional et national.

49. Des activités portant sur d'autres filières s'inscriront dans le prolongement des travaux en cours sur les chaînes de valeur de la banane. Le travail portera en particulier sur de nouveaux instruments d'orientation et les pratiques optimales permettant d'améliorer les incidences sociales et environnementales (amélioration des normes d'hygiène sur le lieu de travail, salaire minimum vital, lutte contre les organismes nuisibles et les maladies, réduction de l'utilisation de produits agrochimiques, réduction de l'empreinte en eau), et cela en collaboration avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur. Le Forum mondial de la banane, qui est la seule instance mondiale multipartite pour le secteur, sera la plateforme principale pour ces activités.

## H. Normes, investissements et moyens de financement innovants pour les ODD

50. Il apparaît de plus en plus clairement qu'il va falloir trouver de nouvelles sources de financement pour concrétiser les objectifs énoncés dans le Programme 2030. Le *Guide OCDE - FAO pour des filières agricoles responsables* offre un premier instrument concret pour guider le secteur privé vers des pratiques commerciales plus durables et favoriser ainsi la réalisation des ODD. Il propose, entre autres, un modèle détaillé de politique d'entreprise, c'est-à-dire un ensemble concret de politiques axées sur l'entreprise et visant à promouvoir des modes de production alimentaire plus viables. Un projet pilote consistant à mettre à l'essai, sur le terrain, les indications figurant dans le Guide<sup>7</sup> est en cours actuellement. Ce projet, qui devrait s'achever dans le courant du quatrième trimestre de 2019, aide à comprendre les incidences et les avantages liés à l'application des indications données dans le Guide pour promouvoir des pratiques plus responsables en matière d'approvisionnement et de gestion des filières. Les participants pourront contribuer à la définition de bonnes pratiques, mettre en commun leurs données d'expérience et apprendre les uns des autres, dans le cadre d'une instance de collaboration et de soutien mutuel.

## I. Nouvelles technologies et leur importance pour le suivi des marchés

51. L'apparition de nouvelles technologies offre des possibilités inédites en matière de suivi des marchés, ainsi que d'alerte rapide et d'intervention précoce. Ces technologies sont, pour n'en citer que quelques-unes, l'imagerie améliorée par satellite, les applications de mégadonnées, l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique, ou encore diverses applications de la technologie des chaînes de blocs. Ces innovations techniques ont la capacité d'améliorer radicalement la précision, la portée et la vitesse de fourniture d'informations sur les marchés et de produits d'alerte rapide. La Division EST s'est efforcée d'étudier le champ d'application de ces technologies et a procédé à de premiers essais en vue d'en exploiter les avantages. Ainsi, notamment, un système d'intelligence artificielle et d'apprentissage automatique a été utilisé pour rationaliser l'information sur les marchés des produits à des fins de suivi. Un indice de l'attitude du marché, fondé sur des informations par lecture et compilation automatiques, a été établi. Le document d'information portant la cote CCP 18/INF/14 illustre les possibilités d'utilisation des chaînes de blocs pour l'agriculture en général et les marchés des produits en particulier.

## J. Autres activités essentielles

52. Parallèlement aux travaux menés dans les domaines d'action prioritaires indiqués ci-dessus, la Division EST poursuivra d'autres activités essentielles concernant les marchés des produits, le commerce agricole et la gouvernance mondiale, en particulier en contribuant à l'action du Comité des produits et des groupes intergouvernementaux sur les produits, en apportant un appui technique aux processus du G20 et du G7 et en élaborant la publication phare *La situation des marchés des produits agricoles*.

---

<sup>7</sup> <http://www.fao.org/economic/est/questions-dactualite/investissement/instruments-directeurs/fr/#.W5EBBbugzbBQ>.

## Annexe 1

### Composantes principales du Cadre stratégique de la FAO

#### Vision de la FAO

Un monde libéré de la faim et de la malnutrition, dans lequel l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer le niveau de vie de tous, en particulier des plus pauvres, d'une façon durable sur les plans économique, social et environnemental.

#### Les trois objectifs mondiaux des États Membres:

- éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition et bâtir progressivement un monde offrant à tous la possibilité de disposer à tout moment d'une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires et de mener ainsi une vie saine et active;
- éliminer la pauvreté et favoriser le progrès social et économique pour tous en augmentant la production alimentaire, en favorisant le développement rural et en promouvant des moyens d'existence durables;
- gérer et utiliser de manière durable les ressources naturelles, y compris la terre, l'eau, l'air, le climat et les ressources génétiques, pour le bien des générations présentes et futures.

#### Objectifs stratégiques

- 1) Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition
- 2) Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables
- 3) Réduire la pauvreté rurale
- 4) Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces
- 5) Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise

#### Objectif supplémentaire

- 6) Qualité technique, statistiques et thèmes transversaux (changement climatique, parité hommes-femmes, gouvernance, nutrition)

#### Fonctions essentielles

- 7) Apporter un appui aux pays dans l'élaboration et la mise en œuvre d'instruments normatifs, tels qu'accords internationaux, codes de conduite et normes techniques
- 8) Rassembler, analyser et contrôler les données et l'information dans les domaines relevant du mandat de la FAO et en améliorer l'accès
- 9) Favoriser, promouvoir et faciliter le dialogue sur les politiques aux niveaux mondial et régional et au niveau des pays
- 10) Apporter conseils et appui en vue du renforcement des capacités au niveau des pays et à l'échelon régional pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques, des investissements et des programmes fondés sur des données factuelles
- 11) Donner des avis et fournir un appui concernant les activités qui permettent de rassembler et de diffuser les connaissances, les technologies et les bonnes pratiques relevant du mandat de la FAO et d'en améliorer l'assimilation
- 12) Faciliter la création de partenariats entre les gouvernements, les partenaires de développement, la société civile et le secteur privé, en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de l'agriculture et du développement rural
- 13) Mener des actions de sensibilisation et de communication aux niveaux national, régional et mondial dans les domaines relevant du mandat de la FAO

**Objectifs fonctionnels**

- Activités de diffusion
- Technologies de l'information
- Gouvernance, surveillance et direction de la FAO
- Administration efficiente et efficace